Accusé de réception en préfecture
047-200068948-20250326-DE_023_2025-DE
Date de télétransmission : 31/03/2025
Date de réception préfecture : 31/03/2025

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE

Conseil Communautaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 26 MARS 2025

19 - Objet : CYCLONE CHIDO – CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE A MAYOTTE
N° Ordre : DE-023-2025
Rapporteur : Jacques Lambert, Vice-Président l'administration générale et aux RH
Nomenclature : 7.10.3 Finances locales – divers - autres

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 mars à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Sos, après convocation régulière du Président du 19 mars 2025, et sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (38) :
Andiran : M. Lionel LABARTHE
Barbaste : Mme Valérie TONIN
Bruch : M. Alain LORENZELLI
Buzet-sur-Baïse : Mme Patricia CHENUIL et M. Jean-Louis MOLINIÉ
Calignac : -
Espiens : M. Serge LARROCHE
Feugarolles : M. Jean-François GARRABOS
Fieux : M. Joël AREVALILLO
Francescas : Mme Paulette LABORDE
Lamontjoie : -
Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ÉCHÉVÉRRIA
Lasserre : M. Serge PERES
Lavardac : Mme Isabelle SALIS et MM. Sébastien CRUSSIÈRES, Ludovic BIASOTTO
Le Fréchou : M. André APPARITIO
Le Nomdieu : -
Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE
Mézin : MM Jacques LAMBERT et Jean-Michel MANABÉRA
Moncaut : M. Francis MALISANI
Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL
Montgaillard-en-Albret : M. Henri de COLOMBEL
Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT
Montesquieu : -
Nérac : Mmes Laurence BERTHOUMIEU, Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, et MM Serge ARNAUNÉ, Patrice DUFAU, Marc GELLY, Patrick GOLFIER, Nicolas LACOMBE,
Pompiey : -
Poudenas : M. Jean de NADAILLAC
Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE
Saint Pe Saint Simon : M. Michel SABATHIER
Saint-Vincent-de-Lamontjoie : -
Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Thierry PLANTÉ
Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON
Thouars-sur-Garonne : M. Jean-Pierre VICINI
Vianne : Mme Laurence BENLLOCH
Xaintrailles : Mme Michèle AUTIPOUT

Membres absents ayant donné procuration (10) :
Barbaste : M. Michel DAUNES à Mme Valérie TONIN
Calignac : Mme Stéphanie DAVID à M. Serge LARROCHE

Accusé de réception en préfecture
047-200068948-20250326-DE_023_2025-DE
Date de télétransmission : 31/03/2025
Date de réception préfecture : 31/03/2025

Lamontjoie : M. Pascal BOUTAN à M. Didier SOUBIRON
Mézin : Mme Dominique BOTTÉON à M. Jacques LAMBERT
Montesquieu : M. Alain POLO à M. Alain LORENZELLI
Nérac : Mme Stéphanie GARBAY à M. Serge ARNAUNÉ, M. Hugues DAVID à M. Patrick GOLFIER, Mme Mélanie SERRE-SOLANO à M. Nicolas LACOMBE, M. Frédéric SANCHEZ à Mme Evelyne CASEROTTO
Pompiey : M. Jean-Pierre SUAREZ à M. Lionel LABARTHE

Membres absents excusés (1) :
Lavardac : M. Georges BARBARA

Membres absents non excusés (3) :
Nérac : Mme Ana-Paula BES
Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Daniel AIRODO
Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis Molinié a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers	
En exercice : 52	
Présents : 38	Votants : 48
Absents : 14	- Dont « pour » : 48
- Dont suppléé : 0	- Dont « contre » : 0
- Dont représentés : 10	- Dont abstention : 0

Vu les statuts d'Albret Communauté,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'urgence de la situation,

Face au passage du cyclone CHIDO, qui a dévasté l'île de Mayotte, l'AMF, en partenariat avec La Protection civile, la Croix rouge, France urbaine, l'ANEL et l'UNCCAS, a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus.
Le Gouvernement et l'ensemble des associations agréées de sécurité civile sont bien évidemment mobilisés pour accompagner la population frappée par cet évènement dramatique.

Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, Albret Communauté tient à apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte.
Ce sujet a été évoqué en Bureau Communautaire le 20 janvier 2025 et les élus à l'unanimité ont donné **un avis favorable** pour verser une contribution exceptionnelle afin d'aider modestement MAYOTTE via un don de 10 000€.
Cette aide est versée à La Croix Rouge dont les coordonnées bancaires ont été communiquées.

Le Président de la Communauté de Communes Albret Communauté,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Vu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré,
DECIDE à l'unanimité

► **De soutenir** financièrement MAYOTTE par le versement d'une contribution exceptionnelle de 10 000€ à verser auprès de La Croix Rouge,

Accusé de réception en préfecture
047-200068948-20250326-DE_023_2025-DE
Date de télétransmission : 31/03/2025
Date de réception préfecture : 31/03/2025

► **De préciser** que les fonds sont disponibles.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,
A Nérac,

Alain Lorenzelli,
Président

Jean-Louis Molinié
Secrétaire de séance

Publication le : 31 MARS 2025